



Kingston, le 22 août 2022

Chers parents, tuteurs tutrices,

Veillez trouver ci-dessous quelques informations qui pourront vous permettre de préparer votre enfant à la rentrée scolaire 2022-23. Je tiens à vous encourager à consulter le site internet de notre école <https://madeleine-de-roybon.cepeo.on.ca/>, qui contient également des informations qui pourraient vous être utiles à cette fin.

❖ **Les consignes de la Santé publique**

Port du masque

- Le port du masque demeure un choix personnel et n'est donc pas obligatoire dans les écoles ni à bord du transport scolaire.
- Le port du masque est recommandé pour les personnes qui présentent un risque élevé de maladie grave, qui se remettent de la COVID-19 ou qui sont en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19.

Tests antigéniques rapides

- Des tests antigéniques sont disponibles pour les familles qui en font la demande. Il vous suffit d'écrire un courriel au secrétariat à madeleine-de-roybon@cepeo.on.ca pour signaler votre besoin.

Auto-évaluation des symptômes

- L'auto-évaluation des symptômes, chaque matin avant d'aller à l'école, est encouragée. L'outil d'auto-évaluation est le suivant : <https://covid-19.ontario.ca/depistage-pour-les-ecoles/>
- Les bureaux de santé publique conseillent aux personnes présentant des symptômes de COVID-19 ou ayant été en contact avec une personne positive à la COVID-19 ou se sentant malade de compléter l'outil d'auto-évaluation ci-dessus pour savoir si elles doivent s'isoler à la maison afin d'éviter la propagation de la maladie.
- Si votre enfant a été exposé à un contact étroit qui a testé positivement à la COVID, nous vous remercions de bien vouloir en informer l'école.

Protocole d'hygiène et de nettoyage

- Nous continuerons à demander aux élèves de se désinfecter les mains à leur entrée dans l'école et nous les encouragerons à se laver les mains fréquemment durant la journée d'école.
- Durant la journée scolaire, les concierges procéderont au nettoyage accru des surfaces fréquemment touchées par les élèves et par les membres du personnel.





❖ **Arrivée à l'école et fin de journée**

Arrivée à l'école

- Si vous déposez votre enfant à l'école en début de journée, **nous vous demandons de le faire entre 8h25 et 8h40. L'école ne sera pas accessible aux élèves avant 8h25.** Vous devrez déposer votre enfant aux portes M de l'école (côté Elmwood, voir plan de l'école). Veuillez dans la mesure du possible utiliser les rues avoisinantes pour stationner votre véhicule et éviter de bloquer les entrées de garage des voisins ainsi que l'entrée et la sortie des autobus scolaires. Des surveillants accueilleront votre enfant aux portes M et procéderont à la désinfection des mains à son arrivée.
[Plan de l'école](#)
- Si votre enfant arrive en autobus scolaire, il/elle sera accueilli(e) par une éducatrice ou un éducateur et sera dirigé(e) vers les portes qui lui permettront d'accéder à sa salle de classe. Nous procéderons à la désinfection des mains à son arrivée.
- Si votre enfant est assez autonome pour se diriger seul(e) à l'entrée de l'école, nous offrons la possibilité d'utiliser une zone "dépose-minute" (Kiss-n-Ride). Nous vous demandons dans ce cas de ne pas quitter votre voiture. Votre enfant devra débarquer de la voiture rapidement et se diriger vers la porte désignée pour rejoindre sa classe. Veuillez noter que l'entrée du débarcadère ne devrait pas être utilisée pour effectuer des demi-tours en trois manœuvres afin d'éviter d'entraver la circulation des autobus scolaires.
[Débarcadère-minute](#)
- **Arrivée tardive à l'école :** si votre enfant arrive à l'école après 8h40, il sera important de passer par les portes principales de l'école (portes A, avenue Gilmour). Votre enfant devra se présenter au secrétariat de l'école pour justifier son retard.

Départ de l'école

- La fin de la journée scolaire est à 15h00.
- Si vous venez chercher votre enfant en fin de journée, veuillez l'attendre aux portes M de l'école [Plan de l'école](#). Veuillez vous assurer que votre véhicule n'entrave pas le passage des autobus scolaires et que vous ne bloquez pas les allées de garage des maisons avoisinantes. De plus, nous vous demandons de ne pas utiliser les places de stationnement accessibles si vous ne possédez pas de vignettes adéquates. Certaines de ces places de stationnement sont utilisées quotidiennement par nos transports adaptés pour certains de nos élèves.
- Si votre enfant prend l'autobus scolaire, il ou elle sera dirigé(e) vers son autobus. Veuillez noter que nos élèves de maternelle-jardin et de la première année recevront





une vignette reprenant le numéro de leur autobus scolaire. Les élèves de la maternelle-jardin seront accompagnés à l'autobus par un(e) enseignant(e) ou un(e) éducateur(trice).

- Si votre enfant va au service de garde de la Garderie éducative de Kingston, il/elle sera dirigé(e) vers la salle de classe appropriée.
- **En cas de changement de mode de transport en fin de journée**, il est important d'appeler l'école au 613-547-2556 avant 14h afin que nous puissions en aviser l'enseignant responsable de votre enfant. Vous pouvez également envoyer un courriel à madeleine-de-roybon@cepeo.on.ca avant 14h en mentionnant :
 - le nom de votre enfant
 - son enseignant(e)-titulaire
 - le changement de transport adéquat.

❖ **Absence de votre enfant de l'école**

Si votre enfant est absent(e) et ne peut se présenter à l'école, nous vous demandons de bien vouloir appeler l'école au 613-547-2556 ou d'envoyer un courriel à madeleine-de-roybon@cepeo.on.ca en mentionnant :

- Le nom de votre enfant
- Le nom de son enseignant(e) titulaire
- La raison de son absence
- Le numéro d'autobus pris habituellement en fin de journée

❖ **Présence des parents dans l'école**

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas entrer dans l'école pendant les heures scolaires. Si vous devez venir chercher votre enfant pendant les heures d'école, vous pouvez signaler votre présence en sonnant à l'entrée principale de l'école (portes A, rue Gilmour). Une secrétaire vous ouvrira et fera les suivis nécessaires. Il est alors important que vous signiez le registre de départ de votre enfant.

Les bénévoles et intervenants de la santé présents à l'école seront tenus de porter un badge "visiteur" que l'une de nos secrétaires leur remettra. Les visiteurs devront également signer leur présence dans le registre des visiteurs.

❖ **Rentrée scolaire**

Le lundi 29 août en fin de journée, vous recevrez un courriel indiquant le nom de l'enseignant(e) titulaire de la classe de votre enfant.





Veillez noter qu'à partir d'aujourd'hui, nous ne procéderons à aucun changement de titulaire, les listes de classe ayant été élaborées en tenant compte des profils d'apprenant déterminés par l'équipe-école. Nous ne procéderons pas à des changements de classe demandés pour des raisons d'amitiés.

Voici les dates de la rentrée scolaire pour les différentes classes :

Date	Événement
Le mardi 30 août	Rentrée scolaire pour les élèves de la 1^e à la 6^e année L'accueil des élèves se fera sur le terrain de soccer de l'école. Chaque enseignant sera identifié à l'aide d'un ballon de couleur et d'une affiche l'identifiant. Des enseignants et éducateurs circuleront et pourront vous diriger vers l'enseignant(e) de votre enfant. <u>En cas de pluie :</u> L'accueil des élèves de la 1 ^e à la 3 ^e année se fera au gymnase (même principe avec les ballons). Les élèves de la 4 ^e à la 6 ^e année se dirigeront directement vers leur salle de classe respective.
Le mercredi 31 août	Rentrée scolaire pour les élèves de jardin L'accueil des élèves se fera sur le terrain de soccer de l'école. Chaque enseignant sera identifié à l'aide d'un ballon de couleur et d'une affiche l'identifiant. Des enseignants et éducateurs circuleront et pourront vous diriger vers l'enseignant(e) de votre enfant. <u>En cas de pluie :</u> L'accueil des élèves de jardin se fera au gymnase (même principe avec les ballons).
Le jeudi 1^e septembre	Les élèves de jardin jusqu'à la 6^e année seront à l'école
Le vendredi 2 septembre	Rentrée scolaire pour les élèves du groupe A de maternelle L'accueil des élèves se fera sur le terrain de soccer de l'école. Chaque enseignant sera identifié à l'aide d'un ballon de couleur et d'une affiche l'identifiant. Des enseignants et éducateurs circuleront et pourront vous diriger vers l'enseignant(e) de votre enfant. Nous demanderons aux parents d'éviter de rentrer à l'intérieur de l'école pour préserver la sécurité de





	nos élèves déjà présents à l'école.
Le lundi 5 septembre	Fête du travail, c'est une journée de congé
Le mardi 6 septembre	Rentrée scolaire pour les élèves du groupe B de maternelle L'accueil des élèves se fera sur le terrain de soccer de l'école. Chaque enseignant sera identifié à l'aide d'un ballon de couleur et d'une affiche l'identifiant. Des enseignants et éducateurs circuleront et pourront vous diriger vers l'enseignant(e) de votre enfant. Nous demanderons aux parents d'éviter de rentrer à l'intérieur de l'école pour préserver la sécurité de nos élèves déjà présents à l'école.
Le mercredi 7 septembre	Les élèves de la maternelle (groupe A et B) à la 6e année sont à l'école.

❖ **Fournitures scolaires**

Comme chaque année, le Conseil des écoles publiques de l'Ontario offre à tous les élèves les fournitures scolaires nécessaires.

Les seuls effets scolaires dont votre enfant aura besoin sont les suivants :

- Un sac d'école que votre enfant devrait pouvoir porter (qui ne soit pas trop lourd).
- Une boîte à dîner.
- Une bouteille d'eau réutilisable (des fontaines d'eau sont disponibles).
- Deux paires de chaussures (une pour l'extérieur et l'autre pour l'intérieur et pour l'éducation physique).
- Deux boîtes de mouchoirs.

➤ **Pour les élèves de la 4e à la 6e année:**

Nous demandons aux élèves d'apporter des vêtements d'éducation physique qu'ils ou elles transporteront dans un sac prévu à cet effet puisque cette année, les vestiaires seront disponibles pour pouvoir se changer. Les effets d'éducation physique requis sont :

- Une paire de souliers de sport
- Une paire de shorts
- Un chandail à manches courtes

➤ **Pour les élèves de maternelle :**





- Les élèves de maternelle peuvent avoir avec eux un toutou ou une couverture qui pourraient les aider à s'endormir ou à se calmer durant la sieste.
- Des vêtements de rechange dans un sac ziploc identifié au nom de votre enfant.

❖ **Horaires des classes**

Veillez prendre connaissance de l'horaire des classes en cliquant sur le lien : [Horaires 2022-23](#). Il y a des changements à l'horaire des classes de la 1e à la 6e année par rapport à l'année scolaire passée.

❖ **Calendrier scolaire 2022-23**

Vous trouverez le calendrier scolaire (général et cyclique) en cliquant sur le lien : <https://madeleine-de-roybon.cepeo.on.ca/ressources/info-parents/calendrier-scolaire/>

❖ **Calendrier des événements scolaires**

Afin de vous tenir informés des événements scolaires, vous pouvez consulter le calendrier des événements en consultant la page web d'école : <https://madeleine-de-roybon.cepeo.on.ca/ressources/evenements/>

❖ **Allergies**

Veillez noter que certains de nos élèves ont des allergies sévères qui peuvent s'avérer mortelles. Nous vous demandons de ne pas donner à votre enfant d'aliments contenant des noix ou arachides et dérivés. Si des élèves avaient des allergies alimentaires spécifiques dans la classe de votre enfant, vous en serez avisés par l'enseignant(e) titulaire. Si votre enfant souffre d'allergie, il est important de communiquer cette information avec le secrétariat de l'école par courriel.

❖ **Administration de médicament**

Si votre enfant doit prendre un médicament à l'école, veuillez s'il vous plaît en aviser l'école et compléter les formulaires suivants. Les médicaments devront être entreposés de façon sécuritaire au secrétariat de l'école.

[Formulaire médicament A](#)

[Formulaire médicament B](#)

[Formulaire médicament D](#)

❖ **Téléphones cellulaires et appareils électroniques**





L'utilisation de téléphones cellulaires n'est pas autorisée à l'école. Si les élèves doivent appeler à la maison ou communiquer avec un parent, ils ou elles devront se rendre au secrétariat de l'école dans ce but.

De plus, les Ipad, Ipod et autres appareils électroniques sont également interdits à l'école.

❖ **Photos**

Comme chaque année, nous avons l'obligation légale de nous assurer d'obtenir et de gérer adéquatement les consentements des parents pour l'utilisation des renseignements personnels permettant d'identifier la personne (photographies ou vidéos). Pour cela, étant donné que le Portail Famille n'est pas encore accessible, nous allons demander à chaque parent de remplir un formulaire de consentement dans un format papier prévu à cet effet et de nous le retourner dans les plus brefs délais. Une communication suivra à ce sujet.

D'autre part, veuillez noter que la séance de photos scolaires aura lieu en ce début d'année scolaire, **le vendredi 23 septembre**. Une reprise des photos aura lieu **le vendredi 4 novembre**.

❖ **Repas chauds, collations et éco-responsabilité**

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de service de repas chauds cette année. Votre enfant devra donc apporter son dîner ainsi que ses collations et une bouteille d'eau réutilisable qu'il ou elle pourra remplir à l'une de nos fontaines.

Comme nous sommes une école éco-responsable, nous encourageons les élèves à utiliser des contenants réutilisables pour éviter de générer des déchets.

Dans chaque salle de classe, nous mettrons à la disposition une boîte de collations fournie par l'association Food Sharing Project. Votre enfant pourra donc se servir si il ou elle n'a pas assez de collations pendant la journée scolaire.

❖ **Portail Famille**

Comme mentionné dans un envoi précédent, le Portail Famille n'est pas encore fonctionnel et ne le sera pas avant le mois de novembre. Si vous êtes parent, tuteur ou tutrice d'un(e) enfant **déjà inscrit(e)** à l'école Madeleine-de-Roybon, alors vous n'avez pas encore accès au Portail Famille. Celui-ci ne sera accessible qu'au mois de novembre. **Vous ne devez donc pas inscrire votre enfant sur le Portail pour éviter le dédoublement d'inscription à l'école.** Si votre enfant était inscrit(e) à l'école Madeleine-de-Roybon au cours de l'année scolaire 2021-22, rassurez-vous il ou elle est encore inscrit(e) à l'école pour l'année scolaire 2022-23. Voici de quelle façon vous pourrez trouver l'information relative à votre enfant à l'école : [Informations relatives à votre enfant à l'école](#)





Nous vous enverrons prochainement certains formulaires en format papier qu'il sera important que vous nous signiez et que vous nous retourniez :

- Formulaire d'autorisation pour les photos.
- Formulaire d'utilisation responsable de la technologie à l'école

❖ **SchoolCash (pour les parents de nouveaux élèves inscrits)**

La plateforme SchoolCash offre une méthode de paiement en ligne sûre et sécurisée qui permet de payer les articles scolaires de votre enfant, comme les sorties, les vêtements scolaires, et autres items à partir de votre appareil portable ou de votre ordinateur. Si vous n'avez pas encore de compte, il sera important de le créer afin de recevoir les notifications des items disponibles pour vos enfants au courant de l'année scolaire. La procédure de création d'un compte SchoolCash se retrouve sur la page web de l'école <https://madeleine-de-roybon.cepeo.on.ca/ecole/evaluation-des-eleves/> sous l'onglet "École"- "SchoolCash".

❖ **Code de conduite de l'école**

Veillez prendre connaissance du code de conduite de l'école Madeleine-de-Roybon. Ce code de conduite est important pour nous permettre de faire en sorte que l'école soit un milieu sécuritaire et accueillant. Nous vous encourageons à en parler avec votre enfant et de nous retourner le formulaire dûment signé à la fin du document.

[Code de conduite de l'école MDR](#)

❖ **Activités parascolaires**

Des informations vous seront partagées en début d'année afin de vous annoncer les clubs et activités parascolaires qui auront lieu à l'école cette année.

Les cours de musique reprendront cette année puisque Monsieur Chris Giguère offrira des cours de guitare à l'école. Ces cours devraient débiter au cours de la mi-septembre. Nous vous en tiendrons informés également.

❖ **Pique-nique de la rentrée : le jeudi 8 septembre**

Le jeudi 8 septembre, venez faire la connaissance du personnel de l'école Madeleine-de-Roybon et rencontrer les membres de notre communauté scolaire au pique-nique de la rentrée sur le terrain de soccer de l'école (en cas de pluie, au gymnase et au Bistro de l'école).

Voici l'horaire prévu :





17h00-17h45 : arrivée à l'école et pique nique

17h45-18h30 : Jeux et activités sportives

❖ **Soirée curriculaire : date à confirmer**

Une soirée curriculaire vous permettra de visiter la salle de classe de votre enfant et de prendre connaissance des détails relatifs au fonctionnement général de sa salle de classe et aux apprentissages qui seront faits tout au long de l'année. Nous vous confirmerons la date de cette soirée très prochainement.

Je vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à ces nombreuses informations. N'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école si vous avez des questions en lien avec la rentrée scolaire ou avec le contenu de ce document. J'en profite pour vous souhaiter une excellente année scolaire 2022-23.

Cordialement,

Annick Spoden
Directrice

